

## Rapport financier exercice 2024

L'exercice 2024 est marqué par la continuité de l'évolution de l'activité mais toute fois sans dégager d'excédent permettant d'envisager plus sereinement l'avenir.

### Quelques chiffres

La production de l'exercice comparée à 2023 est de 490 913€ versus 484 720€ soit une faible augmentation de 1,2%.

Les cotisations et dons ont légèrement baissé (21 581€ pour 27 286€). Ces baisses sont constantes depuis 2020 et chaque année nous faisons le même constat d'une érosion de ces revenus. De gros investissements sont programmés et nous devons mobiliser nos donateurs pour accompagner ces dépenses.

Cette année, nous avons perçu des subventions provenant de quelques communes du Trièves (3 150€ contre 1 500€ l'année précédente).

Les achats consommés (alimentation en particulier) ont augmenté compte tenu d'une légère augmentation de l'activité. Rappelons que certaines dépenses sont incompressibles comme les contrats d'entretien et pas touchées par la fluctuation de l'activité. Mais les achats d'énergie (électricité, gaz, carburants) ont légèrement baissé (37 520€ versus 43 467€) par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnel sont à distinguer entre les salaires des permanents et les salaires des saisonniers totalement liés à l'activité. Les salaires des permanents ont augmenté compte tenu de la fin des aides sur le salaire de l'adjoint passant de 92 778€ en 2023 à 107 964€ en 2024. Les salaires des saisonniers (154 268€) sont cohérents avec le niveau d'activité mais ont légèrement diminué.

La trésorerie reste bonne à 325 342€ mais une baisse importante (441 484€ en 2023) suite aux investissements réalisés en 2024. Nous disions en 2021 « la bonne trésorerie cache le manque de chiffre d'affaires qui doit augmenter de façon importante en 2022, et surtout une meilleure rentabilité de nos séjours au regard de la baisse des aides et cotisations ». Cette remarque reste d'actualité encore en 2024.

Le résultat est conforme au plan d'évolution du chiffre d'affaires proposé par le directeur de l'association qui prévoit un retour à l'équilibre en 2026.

### Les investissements

Les investissements en 2024 ont été importants conformément au plan d'investissement sur plusieurs années que nous avons construit. Rappelons qu'un investissement tel que l'extension du pavillon dont le montant global atteint les 320 000€ (dont 66% d'aide financière du Département et de la Région) se répartit comptablement sur plusieurs exercices et que seul les prestations facturées dans l'année apparaît dans le tableau des investissements de l'exercice.

<b>Principaux investissements</b>	<b>Montant</b>
Amélioration galerie	25 000€
Agrandissement pavillon	93 360€
Armoire froid	680€
Linge	2 650€
Poubelle pavillon	550€
Signalétique	1 120€

## **Conclusion**

En début d'année, nous avons réactualisé notre PPI (plan pluriannuel d'investissement) afin de planifier nos investissements sur les 3 années qui viennent en conformité avec nos résultats et nos perspectives financières.

Nous devons obligatoirement dans les années à venir envisager de rénover le toit de l'Ermitage et revoir le mode de chauffage de l'ensemble des bâtiments. Cet investissement est évalué à environ 350 000€. L'association n'a pas les moyens actuellement d'un tel investissement, et celui-ci ne pourra se faire que si l'on contracte un emprunt. Pour cela et afin que des banques nous accompagnent, nous devons obligatoirement réaliser des excédents. Cela passe donc par l'augmentation de notre chiffre d'affaires et de notre rentabilité.

En 2025, la remplaçante du directeur aura pour mission avec l'appui du conseil d'administration de trouver de nouvelles pistes de développement. C'est l'avenir à court terme de l'association qui est en jeu.